

**Assemblée générale
Personnel de soutien manuel
Vallée-du-Suroît
Mercredi 8 novembre 2023 – 17 h
394 rue Dufferin, Valleyfield**

A. Présences

Geneviève Bourbeau	Jean-François Guilbault	Edith Moreau
Stéphane Brault	Pierre Laberge	Francis Perreault
Patrick Cloutier	Luc Lajeunesse	Normand Perron
Marc Daigneault	Jean-Benoît Lalonde	Tina Poupart
Sylvain Dallaire	Daniel Legault	Sylvain Proulx
Éric Guérin	Jonathan Marceau	Martin Vachon
Daniel Imbeault	Gaétan Montpetit	Stéphane Valiquette

B. Nomination à la présidence d'assemblée

Il est proposé par Jean-François Guilbault, appuyé par Jean-Benoît Lalonde de nommer Jean-François Guilbault à la présidence d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

C. Nomination au secrétariat d'assemblée

Il est proposé par Jean-François Guilbault, appuyé par Jonathan Marceau de nommer Geneviève Bourbeau comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

D. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2023

Il est proposé par Jean-François Guilbault, appuyé par Normand Perron et Francis Perreault d'adopter le procès-verbal du 26 septembre 2023.

Adopté à l'unanimité

E. Lecture et adoption des procédures d'assemblée

Il est proposé par Jean-François Guilbault, appuyé par Jonathan Marceau d'adopter les procédures d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

F. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Guilbault, appuyé par Jonathan Marceau d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Santé et sécurité au travail
 - a) Présentation de la responsable santé et sécurité (RSS)
 - b) Suivi sondage climat de travail
 - c) Explication des formulaires de déclaration et démarches associées
2. Comités Champlain
3. Négociation nationale

- a) État des lieux
- 4. Des nouvelles de vous

Adopté à l'unanimité

1. Santé et sécurité au travail

a) Présentation de la responsable santé et sécurité (RSS)

Edith Moreau présente les rôles et responsabilités de la RSS, Émilie Primeau, responsable de la section Vallée-du-Suroît. Émilie Primeau n'a pu se présenter en personne à l'assemblée générale de ce soir en raison d'un empêchement de dernière minute.

Edith Moreau explique le document qui a été distribué aux membres présents à l'assemblée générale. Pour toute demande d'informations en lien avec ce sujet, elle invite les gens à s'adresser à Émilie Primeau à l'adresse courriel suivante : primeaue@cssvt.gouv.qc.ca.

b) Suivi sondage climat de travail

Jean-François Guilbault dresse le portrait des résultats issus du sondage sur le climat de travail réalisé l'année dernière. On constate que les réalités des employés de l'atelier des ressources matérielles sont vraiment différentes de celles des concierges. En réponse aux constats, le centre de services scolaire a engagé Chantal Deslauriers. Est-ce que ce moyen est efficace? Il faut savoir que le CSS a l'obligation d'entreprendre des moyens pour remédier aux situations problématiques, mais qu'il n'a pas l'obligation de résultat. Il doit toutefois en faire l'évaluation.

Le personnel de l'atelier des ressources matérielles sera visité le 17 novembre prochain par des représentants du Syndicat et la ressource engagée.

De plus, dans les écoles, on demande de remplir un formulaire de déclaration d'incident et d'accident du travail pour dénoncer les problématiques de climat de travail vécu dans les établissements scolaires.

c) Explication des formulaires de déclaration et démarches associées

Edith Moreau présente le document concernant la déclaration des accidents et incidents. Ce document est très important pour le suivi des accidents et incidents qui arrivent sur les lieux de travail. Il sert à déclarer des événements survenus autant sur le plan physique que psychologique (conflits, etc.).

Le plus important à retenir, c'est que quoi qu'il arrive, il faut documenter : remplir le formulaire de déclaration et y inscrire les démarches associées. C'est toujours la première question que le CSS pose lorsque le Syndicat appelle pour faire des représentations. Si nous n'avons pas de déclaration, les suivis sont très difficiles à faire et de toute façon, on vous demandera de remplir le document.

Il est possible de remplir ce formulaire pour soi ou pour une autre personne lors d'un incident ou d'un accident survenu ou lorsqu'une situation qui comporte des risques pour la santé et la sécurité est constatée, mais qu'il n'est rien arrivé encore.

Edith Moreau fait la démonstration avec un support visuel de la façon de trouver le document sur le site Internet du Syndicat de Champlain et sur celui du CSSVT.

2. Comités Champlain

Geneviève Bourbeau, coordonnatrice, présente les différents comités Champlain. Elle invite les membres à y participer. Les personnes intéressées n'ont qu'à communiquer

avec elle par téléphone au bureau du Syndicat ou par courriel au gbourbeau@syndicatdechamplain.com.

3. Négociation nationale

a) État des lieux

Les membres présents à la rencontre expriment de façon générale que, dans l'ensemble, la grève de courte durée s'est bien déroulée.

La prochaine séquence de grève, 3 journées consécutives, a été annoncée pour les 21, 22 et 23 novembre prochains.

Jean-François Guilbault brosse le portrait de l'état des négociations intersectorielles : salaire, primes, retraite, fonds de pension, assurances collectives, etc. Puis, il fait le tour de l'avancée des travaux sectoriels pour le personnel de soutien. Une période de questions et d'échanges suit la présentation.

4. Des nouvelles de vous

Tout le monde va bien!! On se souhaite le meilleur pour les négociations à venir.

Fin de la rencontre à 18 h 40.